

FABIEN ROUSSEL
DÉPUTÉ DU NORD

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie et des Finances
139, rue de Bercy
75012 PARIS CEDEX 12

Bruay-sur-l'Escaut, le 3 juillet 2020

Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs semaines, les plans sociaux s'accroissent à un rythme inédit, projetant dans l'angoisse des milliers de salariés, déjà durement éprouvés par la pandémie liée au Covid-19. Ces suppressions d'emplois sont d'autant inacceptables quand elles font suite à des aides publiques, précisément accordées pour éviter de tels couperets, synonymes de mort sociale. C'est le cas pour le groupe Verallia, dont la direction générale vient d'annoncer un plan de 198 licenciements, assorti de la fermeture d'un four en production sur le site de Cognac.

La situation du groupe est pourtant loin d'être critique. Verallia affiche en effet un chiffre d'affaires florissant de 2,5 milliards d'euros, en croissance de 9%. La rentabilité d'exploitation est tout aussi confortable puisque la marge d'EBITDA est de 23,8% en 2019. Le cynisme de l'entreprise est tel que l'avant veille de l'annonce du plan de restructuration, le 10 juin 2020, le conseil d'administration votait le versement d'un dividende de 100 millions d'euros aux actionnaires, dont 55 millions au fonds d'investissement américain Apollo, 7,5 millions à la BPI, 4,9 millions aux 40 cadres dirigeants de Verallia et 2,1 millions pour le seul PDG, Michel Giannuzzi. Un dirigeant qui augmente par ailleurs son salaire de 20%, passant de 875 000 euros à 1,1 million annuel.

Dans ces conditions, l'annonce d'un tel plan social, « *dans le but d'accélérer la réduction des coûts* », sonne comme une véritable provocation, socialement irresponsable. Fleuron de notre industrie verrière, riche de plus de deux cents ans d'histoire dans notre pays, Verallia et ses salariés méritent mieux qu'une gestion exclusivement financière et tournée vers le profit à court terme.

Les syndicats ont d'ailleurs formulé de nombreuses propositions pour développer l'entreprise. Innover, monter en gamme, reconquérir des marchés abandonnés, accompagner les marchés d'avenir ou encore se positionner résolument sur le bio : voilà quelques unes des pistes avancées, assorties de mesures sociales indispensables comme le recours au chômage partiel pour passer la crise ou encore l'aménagement des fins de carrière.

Alors que notre pays ambitionne de s'engager dans une reconquête industrielle à long terme, il serait incompréhensible de laisser un tel groupe, florissant et porteur d'avenir, détruire ainsi des emplois et des savoir-faire. C'est la raison pour laquelle je sollicite de votre bienveillance l'organisation rapide d'une médiation entre les salariés et les dirigeants, afin de trouver ensemble une issue positive pour l'entreprise.

En vous remerciant de l'attention portée à la présente et dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Bien à vous

Fabien ROUSSEL
Député du Nord